

Le Teil

AUJOURD'HUI & DEMAIN

Journal d'informations de la ville du Teil

15

OCTOBRE
2015



Le Teil Court



Comité des Villes jumelées



Nouvelle cantine de Mélas



Espace Garibaldi



**Bâtiment
Terrassement
Génie Civil
Canalisation
Ouvrage d'Art**

Place Marc Berthouly - Rue René Viviani - 07350 CRUAS
Tél. : 04 75 00 85 85 - Fax : 04 75 00 85 86
www.berthouly.fr

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

- CRÉATION
- ENTRETIEN
- MAÇONNERIE PAYSAGÈRE
- ARROSAGE AUTOMATIQUE
- PÉPINIÈRE

Route de Marseille - BP 215 - 26205 Montélimar Tél : 04 .75.01.66.79 Fax : 04.75.53.72.50
Email : contact@lesjardinsdusoleillevant.fr Site : www.jardinsdusoleillevant.fr

GARAGE FAVIEZ

04700 LE TEIL
gge.faviez@wanadoo.fr
04 75 49 00 67 - Fax : 04 75 49 44 92 www.peugeot.com

Allo TAXI
TRANSPORTS MÉDICAUX
MAGNET M & I
04 75 51 23 45 (transfert sur mobile)
Toutes distances
Votre service de transports à votre service

**Maçonnerie - BTP - Réseaux Hydrauliques
Plateforme de recyclage déchets BTP**
Z.I. Nord - 07400 LE TEIL - Tél. 04 75 49 01 53
cbm-lextrait-manent@orange.fr

VENTES / INSTALLATIONS - SALLE EXPO
CHAUFFAGE - CLIMATISATION - SANITAIRE - ZINGUERIE
DÉPANNAGES - ENERGIES RENOUVELABLES - SALLES DE BAINS

A.S.G.T.S.

contact@audigier-sautel.fr
8, av. Gaston Vernier - PA du Meyrol - 26200 MONTÉLIMAR
Tél. 04 75 01 48 48 - Fax 04 75 51 38 30 - www.audigier-sautel.com

**MENUISERIE ALU ET PVC
PORTAILS ALU - AUTOMATISMES
VOLETS ROULANTS - FER FORGE**

**FABRICANT
VENTE AUX PARTICULIERS
AVEC OU SANS POSE**

Z.I. NORD - LE TEIL - Tél 04 75 49 02 62 - www.ecmv.fr

ARCHITECTURE **PAYSAGE**

Atelier 3a
A. OLLIER - P. HURTIER - P. RAULT
1er rue R. Fourneron - 07400 LE TEIL
Tél : 04 75 52 22 00 - Fax : 04 75 52 28 28 - contact@atelier3a.fr

**TABAC PRESSE LOTO
LIBRAIRIE**

04 75 52 17 50
espace entre Pont et Rhône
du lundi au samedi
6h-19h30
dimanche 7h-19h30

AVS TRAVAIL TEMPORAIRE
Interim - CDD - CDI

Des professionnels à votre service

MASE CEFRI

Siège social
avenue du 8 Mai
07400 Le Teil

T. 04 75 52 12 69 - F. 01 57 67 40 78
avstl@wanadoo.fr

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
S.A.R.L. **MANFIOTTO Frères**

5 chemin du Bourdary - 07400 LE TEIL
Tél. 04 75 49 10 96

Lafarge,
entreprise partenaire
de la vie locale

LAFARGE - Usine du Teil
Route départementale 86 - 07407 Le Teil
Tél : 04 75 49 50 22 - www.lafarge-france.fr



édito

Chers Teillois, Chères teilloises,

Je souhaiterais avant tout, revenir sur les événements climatiques qui se sont déroulés sur la commune dans la nuit du 13 au 14 septembre dernier puis le 17 septembre. Il s'agit du 4ème épisode cévenol en un an avec des niveaux de précipitations sans précédent sur l'ensemble du département. Tout le département a été impacté par cet épisode avec pas moins de 700 interventions des sapeurs-pompiers dont 200 sauvetages sur l'Ardèche. Notre commune qui se trouvait à l'épicentre de ce déluge, a subi de nombreux dégâts : éboulements, glissements de terrain, inondations... Nous avons dû intervenir sur une quarantaine de lieux nécessitant l'intervention des agents des services techniques municipaux, des riverains, des Sapeurs-Pompiers, des gendarmes et des élus, tout au long de la nuit. De nombreux habitants ont été concernés et des entreprises teilloises ont dû cesser leurs activités le temps des réparations.

Bien évidemment une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été demandée. Afin d'enclencher les indemnisations pour les sinistrés nous avons lancé plusieurs actions qui sont détaillées dans les pages travaux de ce magazine.

La vie municipale est faite de moments douloureux mais aussi d'évènements positifs.

La signature d'un contrat avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) aura pour le coup des conséquences positives pour notre commune. Nous allons ainsi bénéficier de subventions importantes pour la rénovation du centre-ville de la commune. Je remercie Pascale Tolfo, première adjointe en charge de la politique de la ville, et les services municipaux qui travaillent sur ce dossier depuis plus de deux ans. Nous sommes la seule commune de l'Ardèche à bénéficier de ce contrat. Liées au contournement du Teil qui désengorgera le centre-ville, ces aides vont nous permettre de lancer un projet important et majeur pour Le Teil.

Les travaux de la nouvelle zone commerciale de la Rotonde ont démarré en septembre par l'aménagement du Chemin du dépôt. S'installeront ainsi d'ici la fin 2016 Bricomarché, Intermarché, McDo et 4200 m2 seront à la location.

Vous l'aurez compris, en cette rentrée, les projets avancent et les aides de l'ANRU sont une véritable opportunité pour nous : dans un contexte budgétaire compliqué, elles nous permettront de dégager des marges de manœuvres pour tous les quartiers de la commune.

Amicalement,

Olivier Peverelli
Maire de Le Teil

3

Sommaire

Edito 3

Vie Municipale 4

Le Service Scolaire
Budget 2015/2016
Interview de quelques enfants

CCRH 6

Animations à la médiathèque R. Chapuis
Amiante - Rencontre avec
la CAPER Ardèche
La maison de santé intercommunale
Entreprises : de la création à l'installation

Travaux 7

Mur Montée du Château
Chemin des Helviens
Aménagement du Chemin du Dépôt
Réhabilitation de l'ancienne gendarmerie
Consolidation des berges du Frayol
Route Nationale 102
Inondation et ruisseaux

Politique de la ville 9

Un projet d'Accorderie au Teil
Des nouvelles de la rue Kléber
Lancement du dispositif ANRU

Tribunes libres 11

Sports 12

Le Teil Court

Santé et Solidarité 13

AAD
ADM
Don du Sang
Accueil de Jour
à la résidence «Les Peupliers»

Agenda 14

Dates des futures manifestations
Révision exceptionnelle
des listes électorales en 2015
Dates à retenir (conseils municipaux
et conseils communautaires)
Goûter municipal du CCAS
Lancement Mois des Diversités 2016
Nouveaux arrivants
La commune intègre un
nouveau réseau international des villes

Le Service Scolaire : Présentation

L'équipe :

Le personnel du service scolaire représente près de 40% de l'effectif du personnel municipal

- Directrice des Services Sport et Scolaire : Valérie Gervais
- Responsable Service Education : Idir Kerdjou
- 13 agents entretien et restauration
- 12 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM titulaires du CAP Petite enfance)
- 17 animateurs périscolaires (titulaires du BAFA ou du CAP petite enfance)
- 4 ETAPS (titulaires licence STAPS ou concours Educateur des APS de la Fonction publique territoriale)
- 2 chauffeurs de bus (titulaires du permis transport en commun)
- 5 directrices de Centres de Loisirs (titulaires des diplômes de direction de Centre de Loisirs)
- 3 secrétaires au Pôle Enfance Jeunesse
- 1 contrat d'apprentissage Petite Enfance



L'ensemble de ce personnel travaille au quotidien avec les équipes enseignantes et tous les acteurs intervenant en milieu scolaire.

L'élú en charge de la réussite éducative est Romain Delhomme.

Les missions du service :

- Restauration (service + nettoyage)
- Entretien des bâtiments (Services Techniques)
- Nettoyage des écoles
- Périscolaire accueil matin, midi et soir et Refondons l'école : 5h30 / jour
- Transport : cantine, sorties scolaires, déplacements spectacles et éducation physique et sportive
- Mise à disposition du personnel ATSEM aux enseignants des écoles maternelles publiques (1 par classe)
- Inscriptions écoles, périscolaire et cantine.

Le personnel du service scolaire intervient sur 9 écoles publiques et 3 écoles privées (dans le temps refondons l'école)

L'évolution du service ces dernières années :

Les missions du service ont évolué ces dernières années. Grâce aux formations mises en place, le personnel municipal a toujours su s'adapter et évoluer.

- L'accueil du Pôle Enfance Jeunesse
- Mise en place de la refonte de l'école dès la 1ère année
- Création de la cantine de Mélas
- Contrat passé avec la Société de Restauration API
- Formation BAFA pour tous les animateurs et ATSEM de la refonte de l'école
- Signature d'un Projet éducatif territorial
- Réflexion avec les différents partenaires sur une politique axée sur la réussite éducative.

Une part importante du travail du service scolaire est consacrée au temps « refondons l'école », aussi appelé TAP. Il est de 5h par semaine pour tous les enfants scolarisés au Teil et est gratuit pour les familles teilloises. C'est un temps d'animation, de découvertes scientifiques, sportives et artistiques. Pour lui donner la direction et les critères d'évaluation, un projet éducatif territorial (PEDT) a été établi, il est signé par Monsieur le Préfet de l'Ardèche, Madame la directrice de l'Education Nationale de l'Ardèche, Monsieur le maire et les coordinateurs du projet.



Du changement pour la cantine scolaire :

Les enfants de l'école de Mélas peuvent profiter depuis cette année de la nouvelle cantine plus adaptée au fonctionnement de l'école (coût des travaux : 160 000€).

Depuis cette rentrée, l'ensemble des écoles publiques teilloises bénéficient d'un nouveau prestataire « API Restauration ». Spécialiste du repas cuisiné, API leur garantit au quotidien une cuisine traditionnelle et une sécurité alimentaire optimale. Dans le contrat passé avec la Mairie, API s'engage à privilégier les circuits courts (par exemple : Laiterie CARRIER à Vals les Bains pour les produits laitiers, Ardèche Frais à Aubenas pour les fruits et légumes, Privi-fruit à Viviers...). La société s'engage également à organiser des ateliers avec les enfants autour du goût et de la connaissance des aliments.

La production des repas est effectuée localement puisque API restauration a une cuisine centrale au lycée Saint André.

Pour rappel, depuis cette rentrée, les repas doivent être commandés 48h à l'avance et décommandés 72h à l'avance. Possibilité d'inscription à l'année.



Paiements possibles :
par chèques,
espèces, CB ou
prélèvement
automatique.



Budget :

Le budget consacré aux écoles teilloises chaque année représente près de 1.5 millions d'€ soit 1300€ par élève.

Ce budget comprend non seulement l'ensemble des actions en faveur des élèves des écoles publiques mais aussi les élèves teillois scolarisés dans les écoles privées.

Mémento Pôle Enfance Jeunesse

Lucie Aubrac

Tél. : 04 75 50 07 07 - E.mail : scolaire@mairie-le-teil.fr
Ouvert du lundi au vendredi (sauf le mercredi après-midi) :
8h00-12h00 et 13h30-16h30



Temps d'Activités Périscolaires : l'avis des enfants de l'école de Mélas

« J'aime beaucoup car on découvre des nouvelles choses, comme de l'origami, des langues, apprendre à faire des effets spéciaux... Ça reste des activités cool avec des intervenants gentils... »
Clara, 10 ans - CM2.

« C'est bien car on découvre des nouvelles choses, des choses qu'on peut refaire chez nous. »
(vidéo)
Juliette, 10 ans - CM2.

« Je pense que c'est vraiment trop cool parce qu'on s'amuse. On fait de la vidéo, on peut utiliser le matériel de l'intervenant. »
Juline, 10 ans - CM2.

« On s'amuse et cela nous permet de passer plus de temps avec les enfants des autres classes. On se « décontracte » de l'école tout en y restant . »
(activité manuelle)
Marie Léonie, 9 ans - CM2.

« C'est bien, on joue et on discute. On fait des jeux d'équipes, on s'affronte et c'est cool. »
Kenzo, 10 ans - CM2.

« On s'amuse beaucoup. En cuisine, on peut manger et le refaire à la maison. »
Yousra, 10 ans - CM2.

« On a du choix dans les activités. J'en ai choisi certaines car je n'avais jamais essayé et d'autres car elles m'ont plu. J'aime le sport. »
Killyan, 10 ans - CM2.

« C'est très bien, on s'amuse beaucoup. J'aime le sport et ça me permet d'en faire plus. J'apprécie les animatrices. C'est très bien qu'on nous laisse le choix, qu'on nous écoute. » Maël, 10 ans - CM2.

« C'est bien car on fait pleins de jeux avec nos copains. On a accès à des nouveaux jeux et activités. « Musique à l'image » : c'est quelque chose que j'avais jamais fait. »
Jarod, 8 ans - CM1.

« C'est bien car j'aime le sport et on en fait beaucoup. »
Thomy, 9 ans - CM1.

« Ils ont bien fait de mettre les activités en place car en classe on fait que travailler et là on peut s'amuser avant de rentrer à la maison. A la danse, on bouge et j'aime bien. »
Nejwa, 8ans - CM1.

« C'est très bien car on fait pleins de choses et on s'amuse avec les copines. C'est plus amusant que la classe. En activité manuelle, on fabrique pleins de choses. »
Hajar, 8 ans - CM1.

ANIMATIONS A LA MEDIATHEQUE ROBERT CHAPUIS

On connaît la possibilité d'aller consulter la presse et de nombreux magazines à la Médiathèque Intercommunale Robert Chapuis. On sait la possibilité d'emprunter des livres pour tous les publics, y compris les plus jeunes, livres à choisir parmi des milliers d'ouvrages.

Mais on ne sait peut-être pas que de nombreuses animations se déroulent aussi au sein de ce bel outil teillois : spectacles, débats, rencontres avec des auteurs, expositions...

Toute l'équipe de la médiathèque se mobilise régulièrement pour vous accueillir nombreux. Il faut dire que ces manifestations ont de plus en plus de succès.

Alors, n'hésitez pas à consulter régulièrement le programme disponible sur internet (sites, facebook), dans la presse ou par voie d'affichage.

Ces animations autour des livres, c'est la lecture facilitée et à la portée de tous les Teillois, c'est beaucoup de plaisir autour des mots.



Horaires Médiathèque

mardi		13h00-18h00
mercredi	10h00-12h00	13h00-18h00
jeudi	10h00-12h00	
vendredi		13h00-18h00
samedi	10h00-12h00	13h00-18h00

Tél. 04 75 52 22 05

C'est un vrai « plus » culturel, c'est une chance pour tous et particulièrement pour nos enfants.

Alors, pour ceux qui ne connaissent pas encore, n'hésitez pas et partez à la découverte de la Médiathèque Intercommunale du Teil.

AMIANTE - RENCONTRE AVEC LA CAPER ARDECHE

Des élus et des techniciens de la Communauté de Communes Rhône Helvie ont rencontré en septembre dernier les responsables de la CAPER ARDECHE (Comité Amiante Prévenir Et Réparer) pour travailler à l'amélioration de la collecte des déchets «amiante», en particulier dans les déchetteries du territoire et des territoires voisins. A la suite de cette rencontre, une douzaine d'élus et de techniciens de Rhône Helvie ont participé à une formation-information sur la prévention des risques liés à l'amiante.

Cette formation, organisée par la CAPER ARDECHE, qui s'est déroulée au Teil, a été extrêmement profitable pour tous. Elle a permis de nombreux échanges entre techniciens, habitants et élus.

Elle devrait permettre de progresser dans le traitement de la collecte de l'amiante pour les particuliers du territoire.

C'est en tout cas le sens des démarches entreprises dans le même temps auprès des responsables de la collecte à l'échelle de tout le bassin de vie.



LA MAISON DE SANTE INTERCOMMUNALE

Pas encore ouverte... et déjà très demandée !

La maison de santé intercommunale n'ouvrira ses portes qu'au printemps prochain et déjà nous pouvons affirmer qu'elle remplira sa mission : améliorer et sécuriser l'offre

médicale sur Le Teil et plus largement sur le territoire de Rhône Helvie. En effet, nombreux sont déjà les contacts pour occuper un cabinet libre au départ du projet. Si aucun choix n'est encore fait (contact avec un podologue-pédicure ou encore avec un psychologue), personne ne doute que ce local sera occupé, sans doute dès l'ouverture.

Autre bonne nouvelle : la venue d'un médecin supplémentaire quelques jours par semaine, occupant le cabinet mis à disposition par la Communauté de Communes au sein de la maison de santé. Une présence qui devrait permettre un meilleur accès aux soins et qui, évidemment, peut aussi devenir pérenne.

Rappelons que les financements obtenus couvrent environ 50 % de la dépense d'investissement (dont Conseil Départemental de l'Ardèche pour 200 000 euros, la Région Rhône-Alpes pour 100 000 euros et l'État pour 150 000 euros).

C'est un très beau projet qui voit donc le jour, après un long travail, il faut le souligner, de tous les praticiens qui ont élaboré ensemble un projet de santé pluridisciplinaire partagé.

Ce projet, c'est aussi un bel exemple de collaboration entre praticiens de santé, élus et techniciens de Rhône Helvie.

Alors, rendez-vous au printemps 2016 pour la mise en service !



ENTREPRISES : DE LA CREATION A L'INSTALLATION

Lorsqu'une entreprise se crée, on sait qu'elle a 50 % de chance de survie à 5 ans.

Mais, lorsqu'une entreprise se crée dans une pépinière d'entreprise comme «Le Faisceau Sud» sur la Zone Artisanale Rhône Helvie, on sait qu'elle a 80 % de chance de vivre de façon permanente, car elle est accompagnée dans son développement.

C'est déjà une réussite et c'est ce qui est en train de se passer pour les entreprises créées et installées dans la pépinière du Teil depuis 2 ou 3 ans.

Mais, là où on peut encore davantage se féliciter, c'est lorsque ces entreprises qui réussissent en pépinière créent des emplois et investissent pour s'installer sur le territoire.

C'est ce qui se passe pour 4 entreprises de la pépinière :

Deux sont en recherche (et une a certainement déjà trouvé) un lieu d'installation pour se développer sur Le Teil.

Deux vont investir sur la ZA Rhône Helvie sur un des derniers lots disponibles.

Ces 4 entreprises, qui n'existaient pas encore il y a 4 ans, vont s'installer sur Le Teil, en investissant et en créant de l'emploi.

Il faut rappeler que si les bâtiments sont la propriété de Rhône Helvie, le fonctionnement de la pépinière est assuré en grande partie par la Région Rhône Alpes avec la présence d'un animateur-conseiller des entreprises, dont on a vu le rôle important.

Il faut enfin souligner que la pépinière «Le Faisceau Sud» est devenue, en même temps, un vrai lieu de vie pour de nombreux acteurs de l'économie (entreprises, chambres consulaires, organismes liés à l'emploi...).

Une réussite qui montre que la création d'emploi, c'est possible, même dans cette période difficile. Une réussite très encourageante.

Point sur les travaux

Mur Montée du Château

Après la (re)chute, le 10 mars 2015, du mur qui était en cours de reconstruction, la collectivité et les usagers de la Montée du Château ont subi un délai supplémentaire de travaux qui n'a permis une réouverture de la chaussée que le 31 juillet 2015. Reste à réaliser la couche de finition de la chaussée.



Chemin des Helviens

Des travaux concernant l'assainissement des eaux usées ont commencé début septembre afin de collecter les effluents du lotissement «Les Helviens» (villas EDF). Les villas de ce lotissement devraient être livrées en fin d'année.

D'autres travaux (déplacement de poteaux EDF et alimentation en électricité de plusieurs lots) ont eu lieu, entre le Chemin du Pâtre et la Rue Camille Claudel. Ce tronçon devrait faire partie d'une première phase de restructuration et faire l'objet de premiers travaux au printemps 2016. Ils comprendraient l'élargissement de la chaussée, le renouvellement de la canalisation d'eau potable et l'enfouissement de la ligne téléphonique.

Aménagement du Chemin du Dépôt 1ère tranche des travaux de la zone nord

Des travaux de réseaux et d'infrastructures routières ont commencé Chemin du Dépôt début septembre en vue d'accueillir différentes enseignes commerciales telles qu'Intermarché, Bricomarché et Mac'Donald. Ce sont des travaux qui vont durer jusqu'en fin d'année 2016 et qui nécessitent de barrer l'accès sud du chemin. L'accès des riverains et des entreprises situées au Nord de ce chemin se



fait actuellement côté Nord, via le Chemin de Chauvière. Des zones de stationnement et un accès ont été aménagés pour les jardins chemi-

nots. L'avancement des travaux devraient permettre de circuler à nouveau sur le Chemin du Dépôt en mars 2016.



Réhabilitation de l'ancienne gendarmerie

Prochainement commenceront des travaux de réhabilitation des anciens locaux de la Gendarmerie Nationale au Boulevard Pasteur. C'est Ardèche Habitat qui sera en charge de cette opération de rénovation des locaux en logements et en services tertiaires. Un local sera dédié au Comité de Quartier et des aménagements du Boulevard Pasteur au droit du futur chantier sont à l'étude. Un square au Nord des bâtiments sera aussi créé pour tous les habitants du quartier.



Consolidation des berges du ruisseau Frayol

Les deux derniers événements météorologiques majeurs sur la commune ont dégradé considérablement les berges du Frayol. Une étude hydromorphologique (*) du cours d'eau est actuellement en cours et va conduire à des travaux. Le Frayol est soumis à des crues rapides et parfois violentes, susceptibles d'entraîner des modifications importantes sur son lit et ses berges. Devant ce constat, en l'absence d'étude globale à l'échelle du linéaire complet de ce cours d'eau, et afin de pouvoir répondre de façon cohérente et raisonnée aux attentes des élus et riverains, l'étude hydromorphologique prévue dans le cadre de la phase préalable du contrat de rivière a été lancée. Elle devrait permettre la réalisation de travaux de confortement des berges et de recalibrage dans les mois qui viennent. Un dossier de consultation des entreprises a été lancé en septembre.

(*) L'hydromorphologie est la science qui analyse les liens entre l'eau et la forme des paysages. Elle a pour but de prévoir les changements futurs à travers une combinaison d'observations de terrain. En particulier, les hydromorphologues s'intéressent au régime des cours d'eau (fluctuation de débits), et aux conditions morphologiques (profondeur, largeur, forme et nature des berges et îles, etc.) afin d'anticiper les changements futurs de ces cours d'eau.

Route Nationale 102

La DIR (Direction Interdépartementale des Routes) va réaliser des travaux de réfection du revêtement de la chaussée entre le quartier de Mélas et le Pont Neuf pendant les vacances d'automne. Des travaux préliminaires sont en cours avec le busage d'un fossé afin d'élargir la chaussée, et la pose d'un fourreau en vue de l'enfouissement prochain d'une ligne aérienne EDF entre Alba-la-Romaine et Le Teil. Parallèlement à cette opération, la Commune va reprendre les branchements d'eau potable en plomb dans le secteur des travaux de la DIR.

► La commune touchée une fois encore par les inondations



En 2014 et 2015, la Commune du Teil a subi à quatre reprises des pluies diluviennes impactant très fortement les infrastructures publiques mais aussi les biens privés. Ces épisodes cévenols étaient d'une telle intensité que nous avons été, à chaque fois, déclarés en état de catastrophe naturelle.

Pour rappel, toutes les constructions sur la commune sont soumises au plan local d'urbanisme, voté par le conseil municipal en 2007, qui reprend l'étude hydraulique réalisée en 2005 définissant les zones inondables du Frayol.

Dès 2008, nous avons sollicité les services de l'Etat pour la prescription d'un Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) ainsi qu'un Plan de Prévention des Risques Mouvements de terrain. Les collectivités sont associées par le Préfet à l'élaboration de ces plans.

Pour le PPRI, l'élaboration comporte une étude dite « étude d'aléa » pour déterminer les hauteurs de référence aux différents points des communes (Référence à une crue historique ou au moins centennale). Ensuite, est menée une phase de concertation avec la commune concernée pour prendre en compte l'urbanisation existante et ses développements possibles et en tirer ensuite une carte des enjeux. La vulnérabilité du bâti aux inondations est analysée pour pouvoir ensuite prescrire les mesures adaptées. Du croisement des aléas et des enjeux naît un plan de zonage qui précède l'établissement du règlement.

Au Teil, le PPRI a été prescrit en 2010 par les services de l'Etat. Suite à la crue du Frayol en novembre 2014, qui a dépassé la ligne d'eau de la crue centennale modélisée, une étude complémentaire a été mandatée par l'Etat pour prendre en compte les nouveaux seuils de crues atteints par le ruisseau, d'où un report de la validation. Cette étude doit être rendue dans les prochaines semaines.

En complément des études menées par les services de l'Etat, la Commune a pris plusieurs décisions afin d'apporter des réponses aux riverains des ruisseaux pour limiter les désordres constatés.

- Réalisation d'une étude afin de définir un schéma de gestion du risque inondation à l'échelle du bassin versant du Frayol, car contrairement à ce qui a pu être rapporté, les « vagues » successives, qui ont tout ravagé sur la partie urbaine du Teil, se sont créées bien en amont de la Commune du Teil, par effet de barrage, notamment dans la partie encaissée des Combes sur la commune d'Aubignas. Cette étude nous permettra de prendre des mesures pour limiter

les désordres lors de périodes de crues (pièges à embâcles, zone d'expansion de crues, recalibrage du ruisseau...).

Un contact a été établi avec les propriétaires afin de les inciter à nettoyer les berges et le lit du ruisseau.

- Cette étude servira de support au dossier de Déclaration d'Intérêt général (DIG) à l'échelle du bassin versant du Frayol et des autres ruisseaux traversant le Teil (Bourday, Teillaret, Joviac, Etang...) qui doit être validée par le Conseil municipal et les services de l'Etat - Police de l'eau, après enquête publique. Cette DIG permettra à la Collectivité d'intervenir exceptionnellement sur certaines zones critiques situées en domaine privé. Les propriétaires riverains restent responsables du bon entretien du cours d'eau.

- Adhésion à un syndicat de rivières qui pourra intervenir sur tout le linéaire du ruisseau considéré (situé sur plusieurs Communes) et qui nous permettra d'aller chercher des financements pour réaliser les opérations qui seront prescrites par les études précitées.

- Enfin, une consultation d'entreprises a été lancée pour réaliser des enrochements en consolidation des berges, uniquement aux endroits où ils existaient et sur le domaine communal.

Le niveau des crues en 2014 et 2015 est identique à hauteur du stade de Mélas bien que les pluies diluviennes ne soient pas situées sur le même secteur : en 2014, les pluies étaient situées sur le Coiron et la commune d'Aubignas (amont du ruisseau du Frayol) alors que cette année la zone était bien plus étendue (Alba, Aubignas, Le Teil).

Témoignage :

Monsieur Jean-Roger Giacomelli

Riverain du Frayol - Garde pêche assermenté par la Fédération de l'Ardèche.

Monsieur Giacomelli, riverain du Frayol, habite entre le Pont neuf et le Pont romain depuis 25 ans : « Dans la nuit du 14 au 15 novembre 2014, le Frayol est monté de manière très rapide à 1h du matin. La vague est arrivée d'un coup depuis Aubignas. J'ai vu le Frayol monter très souvent mais en 25 ans c'est la première fois que je le voyais monter de manière si rapide, quand il est arrivé sur le Teil il était chargé entre autre d'arbres arrachés, c'est ce qui a rendu sa crue si violente. Lors des pluies diluviennes de septembre dernier, il est monté également mais de manière moins significative et surtout de manière beaucoup moins violente. »



Montée du Frayol entre le Pont neuf et le Pont Romain - Novembre 2014

Un projet d'Accorderie pour Le Teil ?

Depuis juillet 2014, un collectif d'habitants du Teil et des environs, se réunit régulièrement, pour mener à bien un **projet d'Accorderie**. Le 11 juin dernier, ce projet a été défini comme une priorité lors de l'Assemblée Générale du Centre Social du Teil.

Le principe de l'**Accorderie** est simple : chaque « Accordeur » échange des services gratuits, collectifs ou individuels, où une heure de service vaut une heure de n'importe quel autre service. L'échange repose sur le temps et non l'argent. L'Accorderie est donc comme une banque de temps, qui permet d'équilibrer ses crédits et débits d'heures dans la durée en fonction de ses besoins. **Toutes les heures ont la même valeur : Une heure de bricolage vaut une heure de transport ou d'aide administrative.**

Par exemple : Cédric propose une heure pour déplacer des meubles chez Anne. Anne donnera la semaine suivante, des conseils pour une initiation au piano à Rachida, qui plusieurs mois plus tard pourra donner à Cédric une heure de son temps pour lui cuisiner un couscous. Cédric lui, fera du soutien scolaire à l'enfant d'Élodie, qui, pourquoi pas, un an après, fera une heure de couture pour Cédric.

Ceci reste ponctuel, et ne sollicite que les différents savoirs non professionnels de chacun, mais valorise chacun dans ce qu'il peut apporter d'inattendu aux autres.

Que vous ayez besoin d'aide, ou envie de consommer différemment, de recevoir ou d'offrir, de partager un échange dans la convivialité en créant de nouveaux liens amicaux et solidaires, vous aurez avec l'**Accorderie** du Teil un formidable outil, pour répondre à ces besoins.

En attendant, si la réalisation de ce projet vous tient à cœur, nous serions heureux que quelques personnes supplémentaires, rejoignent le collectif « **Graines de Partages** » pour l'enrichir



humainement, et finir d'élaborer le projet d'ici la fin de l'année 2015.

Ce projet d'économie solidaire est soutenu par le Centre Social, les collectivités territoriales, dont la Mairie du Teil, ainsi que les premiers acteurs du lien social que nous avons déjà rencontrés, car il s'inscrit de façon complémentaire, dans un mouvement de solidarité, de cohésion sociale, de rencontres et de partages, autour d'un public très hétérogène, qui depuis ces premières semaines de rencontres, nous témoigne un grand intérêt.

L'Accorderie est une façon moderne de répondre aux besoins de notre société et de notre territoire lorsque la population rencontre des difficultés économiques, d'isolement et de sentiment d'exclusion, quel que soit l'âge, l'origine, ou la culture. Elle peut améliorer le quotidien des habitants en leur permettant de pouvoir s'échanger des services parfois inaccessibles, tout en valorisant l'épanouissement individuel et la création de liens humains.

Vous pouvez contacter le référent au Centre Social au 06 44 98 25 37 le mercredi et le vendredi ou écrivez nous à : grainesdepartages@laposte.net

Des nouvelles de la Rue Kléber

Très belle inauguration, samedi 5 septembre, en présence des élus et de l'association De l'aire, de la nouvelle place Garibaldi. Un moment fort et chaleureux après tous ces mois d'attente et de chantier ! L'espace commence à se révéler et à vivre. La suite dans quelques semaines avec un chantier de jardinage organisé avec le service municipal des Espaces verts !

Le blog pour suivre pas à pas toutes les actions : <https://leteilgaribaldi.wordpress.com>

Pour rappel, ce projet est soutenu par la Région Rhône-Alpes, le Département de l'Ardèche, la Communauté de Communes Rhône-Helvie. Il est porté et cofinancé par la Commune du Teil.

(photos Gilles Gerbaud)



Lancement du dispositif ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine)

La commune de Le Teil, dont le projet a été le seul retenu en Ardèche, s'inscrit dans un nouveau programme de renouvellement urbain.

C'est en effet son quartier cœur de ville qui a été retenu.

Grâce au travail engagé par la municipalité en lien avec la communauté de communes Rhône Helvie au travers du contrat politique de la ville, mais aussi de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), du travail d'EPORA ainsi que celui de l'association de l'Aire.

Quels sont les objectifs de l'ANRU ?

L'objectif général de l'ANRU est d'accompagner des projets urbains globaux afin de transformer en profondeur des quartiers en créant une mixité urbaine par la diversification des fonctions (commerces, activités économiques, culturelles et de loisirs...).



Quel est le rôle de l'ANRU ?

L'agence se veut un guichet unique qui centralise les subventions. Elle intervient sur les opérations suivantes :

- Espaces publics,
- Urbanisme,
- Logements,
- Commerces,
- Tourisme,
- Accessibilité
- Patrimoine...

Forts de l'expérience avec l'association De l'Aire, les habitants seront les acteurs du renouvellement urbain dans leurs quartiers : ce nouveau programme sera aussi une leçon de démocratie en considérant les habitants, tous les habitants, comme des acteurs de leur territoire.

L'opération globale sera lancée courant 2016, pour les 10 ans à venir. Liée au contournement du Teil qui désengorgera le centre-ville, cette opération va nous permettre de lancer un projet majeur pour Le Teil.

Propreté en ville : punir les incivilités

Depuis 2008, la commune et la communauté de communes Rhône Helvie ont fait un important travail concernant la propreté de la commune : achat de mobilier urbain, repositionnement et ajout de containers, achat d'une nouvelle balayeuse, équipes renforcées pour des actions de nettoyage (actions régulières sur certains quartiers, cimetières...), installation d'un pigeonnier, etc.

Les médiateurs, les correspondants de nuit et la police municipale travaillent également chaque jour auprès des jeunes et des moins jeunes à la prévention et à l'information sur toutes les formes d'incivilités.

Désormais, afin de faire face à la multiplication d'interventions ponctuelles liées au manque de civisme de certains usagers, la police municipale dressera des procès-verbaux à hauteur de 68 euros, si la « pédagogie » ne suffit pas.

Groupe Socialiste et apparenté

De nombreux teillois ont encore été touchés par les pluies diluviennes ces dernières semaines. C'est avant tout à eux que nous pensons. La Gendarmerie, les Sapeurs-pompiers, les services municipaux, les élus, ont une fois encore fait preuve de beaucoup d'organisation, de réactivité et d'efficacité. Nous ne pouvons que saluer leurs interventions. Depuis plusieurs années, un important travail est mis en place pour avancer sur ces questions. Face à de tels aléas, nous devons être tous responsables et travailler ensemble : services municipaux, services de l'état, riverains, associations, services de secours...

Dans les événements positifs, le groupe PS et apparentés, se félicite de la signature du contrat avec l'agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) qui va permettre, dans les années à venir, une transformation du centre-ville de Le Teil. Cette transformation va de pair avec le contournement dont les travaux débiteront bientôt, et financé pour rappel par l'Etat, le Conseil régional Rhône-Alpes et le conseil départemental de l'Ardèche. Sans le soutien de ces 2 collectivités, ce projet vital et primordial pour la commune n'aurait jamais pu voir le jour. De même, pour la maison de santé pluridisciplinaire dont la mise en place permettra dans les mois à venir d'améliorer et de sécuriser l'offre médicale sur Le Teil.

Nous le rappelons, c'est grâce aux financements apportés par l'Etat, la Région Rhône-Alpes et le Conseil départemental de l'Ardèche que nous pouvons continuer à porter des projets primordiaux pour le bien-être de tous les teillois.

Groupe communiste et républicain

Le 3/07/2015, L'Assemblée Nationale a adopté en seconde lecture le projet de loi NOTRE.

Cette loi accélère la découpe en règle de notre République et de son fonctionnement démocratique en détruisant nos institutions territoriales.

La fusion avec une plusieurs communautés de communes afin d'atteindre un seuil de 15 000 habitants dans un délai intenable et malgré le maintien des conseillers communautaires comme délégués de leur commune, il ne s'agit pas de coopérations librement consenties et décidées après concertation avec les habitants mais d'union forcée au goût amer de finances.

La baisse drastique des dotations des collectivités territoriales va encore accentuer les différences en éloignant les citoyens et les élus des lieux de décisions et mise en concurrence des territoires : risque de désertification pour certains en affaiblissant les Services Publics.

Nous élus communistes et républicains condamnons ce procédé qui signe la fin de la décentralisation mise en œuvre depuis 30 ans. Elle

ouvre la voie à la disparition des collectivités territoriales de proximité, les communes et les départements, par la réduction de leurs compétences et par l'asphyxie budgétaire.

Nous élus Teillois continuons à nous tourner vers vous pour vous mettre au cœur de ce débat public, à multiplier les initiatives visant à vous informer et à vous mobiliser sur la réalité, les enjeux et les effets de cette loi. Venez nous rejoindre le premier mardi de chaque mois à la maison des associations à 18 h.

Groupe d'opposition « Le Teil, Notre Défi »

Rachel COTTA - Yves CHAMBERT - Mireille SCHMITT - Jacky ROCHE

Les inondations ont marqué au fer rouge notre commune, et nous regrettons vivement la situation catastrophique dans laquelle ont été et se trouvent de nombreuses familles Teilloises. Ces inondations dévastatrices ont révélé, ce qu'on avait dénoncé : les mesures inadaptées de la Mairie pour gérer ces aléas de la nature. On dit que ces phénomènes d'épisodes cévenols vont s'accélérer... donc notre commune comme les services de l'Etat, les secours, doivent être prêts et réactifs. C'est un vrai miracle qu'il n'y ait pas eu de victimes. Aujourd'hui, il convient de tirer les leçons que les mesures inadaptées en termes de gestion des risques, les autorisations de permis de construire en zones inondables et l'entretien aléatoire de nos routes et rivières ont aggravé les conséquences des inondations et mis en danger les Teillois.

Lors du dernier conseil municipal, nous avons demandé au Maire de :

- tirer les leçons des catastrophes passées pour mieux appréhender l'avenir
- élaborer rapidement un Plan de Prévention des Risques Inondations
- développer des mesures d'aménagement, restructurations, information de tous pour tenter de réduire les dégâts.

Tous ces dégâts ont bien sûr un coût important qui va continuer à creuser la tombe du budget de notre commune. Face à cela, nous subissons, en plus, la réforme territoriale qui baisse les dotations aux collectivités et éloigne le plus possible les citoyens de leur commune, lieu de démocratie. Qui LE TEIL s'appauvrit. Alors qui va encore payer la facture ???

Groupe d'opposition « Le Teil Bleu Marine »

Article non communiqué au moment de la parution de la brochure.

Le Teil Court

Le bureau de l'association « **Le Teil Court** » se compose de :

- **2 co-Présidents :**

Georges Suaud et Michel Astier,

- **Secrétaires :** Karine Brethes
adjointe : Laurence Pebelier,

- **Trésoriers :** Hervé Tourniaire
adjointe : Agnès Perbet,

- **Directeur de course :** Christian Perbet,

- **Membres :** André Bourg, Pascal Delavaut, Daniel Bourguignon, Fred Garrione, Patrice Roche, Richard Rey-moutet.

Le club a 25 ans, il compte 150 adhérents de 15 à 74 ans, 50 % hommes 50 % femmes, beaucoup de couples et de familles.

Tous les niveaux sont représentés, de 6 à 20 kms /heure.

A ces débuts le but rêvé était de faire un marathon puis un 100km, un 24h, des Ultras trails... Cette année, **René Fosset**, un coureur du club, a fait 550 kms sur un 48 heures.



Très présents sur les courses Drôme Ardèche, le Club est souvent récompensé comme « *club le mieux représenté* ». Passionnés, certains coureurs participent à de très grandes compétitions : Marathon de Paris, New-York, Londres, Barcelone, Venise, Montréal etc.

Les entraînements se font au Stade Nané Rouvière à La Violette tous les mardis et jeudis de 18h30 à 20h ; ils peuvent également se passer sur la base de loisirs, dans les jardins ou encore sur le quartier de La Rouvière. Une dizaine d'entraîneurs diplômés de la Fédération Française d'Athlétisme supervisent les exercices. Le Club organise tous les ans la course « Trail du Montagut » le premier dimanche d'octobre sur un parcours de 18 km à travers les montagnes de Le Teil.

L'adhésion est de 50 € pour l'année, 75 € avec une licence running et 100 € avec une licence pour participer au Championnat de France.

Toutes les infos sur : <http://www.leteilcourt.fr>



Ardèche Aide à Domicile : pour mieux vivre le quotidien

L'AAD compte à ce jour 340 bénéficiaires pour son Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile et 90 abonnés à la Téléassistance. C'est donc un employeur et un service important pour la commune.

A l'initiative de l'UNRPA, l'AAD est implantée au Teil depuis plus de 40 ans et les bénéficiaires de ses services peuvent bénéficier de prises en charge :

- Du département, dans le cadre de l'aide sociale, de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie et de la Prestation de Compensation de l'Handicap,
- De toutes les caisses de retraite principales : CARSAT, MSA, RSI, etc.
- Des mutuelles.

Les personnes qui ne peuvent pas bénéficier de prises en charge sont également aidées par l'AAD. La tarification est adaptée aux revenus de ces personnes.

L'AAD bénéficie également d'un conventionnement de la CARSAT qui lui permet de développer des prestations diversifiées auprès des ressortissants du régime général : aide à la vie quotidienne, transport accompagné, aide aux courses, téléassistance.

Les prestations réalisées par l'AAD sont payées soit par prélèvement ou chèque bancaire, soit par Chèque Emploi Service Universel préfinancés. Elles ouvrent droit à réduction d'impôt.

Pour plus de renseignements :

Agnès CASANOVA, Responsable de secteur
67 Rue de la République 07400 LE TEIL - Tél. : 04 75 52 99 84
Mel : acasanova@aad07.com - Site internet : www.aad07.fr
Permanences : Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.

Aide à Domicile en Milieu Rural

L'ADMR est un mouvement associatif national, qui intervient en matière de services à la personne et ce depuis 70 ans.

L'ADMR est un important employeur du département avec 31 associations locales implantées en Ardèche et 900 salariés.

Son public :

- Les familles, les célibataires, les jeunes retraités à la recherche d'une meilleure qualité de vie,
- Les familles fragilisées par des difficultés passagères ou durables,
- Les personnes handicapées et les personnes âgées,
- Les personnes malades, convalescentes, fragilisées,

Les services proposés :

- Garde d'enfants y compris en horaires atypiques,
- Ménage, repassage, entretien du linge,
- Préparation des repas,
- Aide à la vie quotidienne, etc.

Leurs métiers :

- L'aide à domicile,
- L'aide à domicile spécialisé petite enfance pour la garde d'enfants de -3ans,
- L'auxiliaire de vie sociale,
- La technicienne de l'intervention sociale et familiale.

Pour toutes informations :

MAISON DES SERVICES ADMR
66 Rue de la République - 07400 Le Teil
Tél. 04 75 49 91 74 - Port. 06 86 69 84 65
nmagnet@fedo7.admr.org - www.admr-ardeche.fr



Maison de retraite «Les Peupliers» Accueil de Jour

Ouvert depuis 6 ans, l'accueil de jour de la maison de retraite «Les Peupliers» au Teil reçoit des personnes atteintes de pathologie de type «Alzheimer». Cette unité est ouverte 5 jours par semaine. Son équipe est constituée de professionnels spécialisés : assistants de soin en gérontologie, art-thérapeute, musico-thérapeute, psychomotricien, reflexologue et psychologue.

Ses objectifs sont multiples :

Pour les personnes accueillies, le projet est de proposer des ateliers visant à faire travailler la mémoire ainsi que les différentes fonctions pouvant être atteintes dans ces maladies (reconnaissance, langage...). La participation à l'accueil de jour permet également de restaurer une vie sociale pour ces personnes qui, souvent, n'en ont plus.

Après une période de prise de contact et d'évaluation de la personne, un projet individuel est mis en place.

Les aidants de ces personnes malades peuvent alors bénéficier d'un temps de répit, des espaces de liberté indispensables. Ils trouveront dans cette unité des professionnels pour échanger, questionner, s'informer sur la maladie. Des groupes de parole réunissant les familles sont régulièrement organisés.

Ce double accompagnement permet de prolonger la vie à domicile des personnes malades : en sollicitant les fonctions cognitives, il est possible d'en retarder la dégradation ; en permettant aux aidants de se reposer, il est possible de réduire leur fatigue.

Connu des neurologues et gériatres locaux, l'accueil de jour du Teil est fréquemment recommandé pour son effet thérapeutique.

Pour tout renseignement, il convient de contacter Corinne Gardiol, psychologue responsable de l'unité au 04 75 49 53 00.



Don du Sang



Qui peut donner ?

- Avoir entre 18 et 70 ans (pas de premier don après 60 ans),
- Peser plus de 50 kilos,
- Être reconnu apte au don par le médecin de prélèvement après examen médical,
- Être muni d'une pièce d'identité.

Pourquoi donner ?

- Chaque année, un million de malades sont soignés grâce aux produits sanguins ou médicaments dérivés du sang des donneurs de sang bénévoles,
- Chaque jour en France, 200 vies sauvées grâce aux dons de sang.

Quels sont les besoins ?

- 10 000 dons par jour en France,
- 300 dons par jour en Drôme-Ardèche,
- Plus de 3 000 produits sanguins chaque année pour les patients des établissements de santé.

Pour qui donner ?

- 10 % pour les accidents de la route,

- 70 % pour les maladies graves (cancers leucémies, etc.),
- 20 % pour les cas d'urgence (opérations, accouchements, etc.).

Où donner ?

Donnez une heure de votre temps et un peu de votre sang aux collectes qui ont lieu à LE TEIL, CRUAS, ALBA ou VALVIGNERES dans les Salles des Fêtes des communes tout au long de l'année voire au Lycée Xavier Mallet pour les lycéens scolarisés sur la commune.

Pour trouver les dates et lieux de collectes près de chez vous, consultez : www.dondusang.net (rubrique : où donner) 0800 109 900 (appel gratuit)

Prochaines dates de dons :

- Mardi 20 octobre de 15h à 19h, Salle Paul Avon
- Mardi 22 décembre de 8h30 à 12h30, Salle Paul Avon

Agenda des animations jusqu'à fin décembre

Samedi 31 octobre - 20h à 5h du matin - Salle Paul Avon - Concert de l'association Bass Explorer - **Renseignements** : Florian Coste : freesoundsystem07@hotmail.com.

Mercredi 4 novembre - 14h30 - Salle des Mariages - Conférence Temps Libre «les ordres religieux en Bas-Vivarais et mise en valeur du pays» avec Daniel Leblevec.

Judi 5 novembre - Après-midi récréative - organisée par l'UNRPA.

Vendredi 6 novembre - 21h00 - Eglise de Mélas - Concert «Blick Bassy» (Cameroun) - Festival Image & Paroles d'Afrique - 17^{ème} édition - Semaine de la Solidarité Internationale. Organisé par SMAC 07/Cavajazz et Ardèche Afrique Solidaire. **Réservation** : Cavajazz : 04 75 90 17 84 - www.smac07.com

Tarifs : sur place 16€ - Prévente et Réduit : 14€ - Adhérent : 12€ - Jeune : 6€.

Vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 novembre - Cinéma Regain - «Les lendemains d'une guerre totale» - Calendrier «1945-2015, commémorer la fin de la guerre». www.ardeche-resistance-deportation.fr Festival du Film Historique.

Dimanche 8 novembre - 14h00 - Salle Paul Avon - Thé dansant, organisé par l'UNRPA.

Renseignements : claude.jou@orange.fr ou M. Joudrier : 04 75 49 07 61 ou M. Dupuy : 04 75 49 11 23.

Mercredi 11 novembre - 97^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

10h00 : Sapeurs-pompiers et leurs véhicules Place Pierre Séward.

Départ du défilé par la Rue de la République en direction du Monument aux Morts.

10h20 : Cérémonie

11h00 : Vin d'honneur offert par la Municipalité sous le préau de l'Ecole du Centre.

Mercredi 11 novembre - 16h00 - Salle Paul Avon - Concert de la Chorale Cantoteil.

Samedi 14 novembre - Salle Paul Avon - Exposition - Anniversaire de la Batterie Fanfare à partir de 14h. **Concert de la Sainte Cécile** par la Batterie Fanfare à partir de 17h30.

Dimanche 15 novembre - 14h00 - Salle Paul Avon - Thé dansant avec l'orchestre Jacky Guilloux. Organisé par le Comité des Fêtes. **Renseignements** : arletiz@sfr.fr - 06 23 42 36 43.

Du Vendredi 20 au dimanche 29 novembre - Salle Paul Avon - Exposition «Salon d'Automne» 50^{ème} Anniversaire, organisée par les Amis des Arts et de la Culture. **Vernissage** le 20 novembre 2015 à partir de 18h30. **Renseignements** : amis.arts.teuil@gmail.com - Mme Ginette Medour : 04 75 51 19 70.

Mercredi 25 novembre - 18h30 - Bistro du Regain - Conférence «Des lendemains qui chantent ?» par Louis Issartel, historien. www.ardeche-resistance-deportation.fr.

Mercredi 2 décembre - 14h30 - Salle Paul Avon - Après-midi de Noël - Spectacle des seniors organisé par le CCAS. Inscriptions au 04 75 49 63 29.

Mercredi 2 décembre - 14h30 - Salle des Mariages - Conférence temps Libre «Développement d'Aubenas, rôle des seigneurs» avec Pierre Ladet.

Judi 3 décembre - 20h00 - Salle Paul Avon - Repas de fin d'année «D'ensemble et solidaires» UNRPA - **Renseignements** : claude.jou@orange.fr ou M. Joudrier : 04 75 49 07 61 ou M. Dupuy : 04 75 49 11 23.

Vendredi 4 décembre - 20h00 - Salle Paul Avon - Loto du Rugby

Renseignements : rcleteil@gmail.com

Dimanche 6 décembre - ELECTIONS REGIONALES

Dimanche 6 décembre - de 14h30 à 18h30 - Salle Paul Avon - Thé dansant de la Saint Nicolas - Organisé par le Comité des Villes Jumelées.

Mercredi 9 décembre - Salle Paul Avon - Repas de fin d'année du Foyer Alice Avon - **Renseignements** : foyeraliceavon@orange.fr - 04 75 49 05 33.

Samedi 12 décembre - Salle Paul Avon - Concert de Noël par l'Ecole de Musique et de Danse - **Renseignements** : 04 75 96 74 35 - antenne.teuil@edmda07.fr.

Dimanche 13 décembre - Centre Ville - Toute la journée, Marché de Noël.

Dimanche 13 décembre - ELECTIONS REGIONALES

Dimanche 13 décembre - 14h30 - Salle Paul Avon - Thé dansant avec l'orchestre Marco Imperator Organisé par le Comité des Fêtes - **Renseignements** : arletiz@sfr.fr - 06 23 42 36 43.

Mardi 22 décembre - 8h30/12h30 - Salle Paul Avon - Don du sang.

Judi 31 décembre - Salle Paul Avon - Réveillon

organisé par le Comité des Fêtes.

Réservation à l'Office de Tourisme : 04 75 49 10 46

Révision exceptionnelle des listes électorales en 2015 !

Les élections régionales se dérouleront les dimanches 6 et 13 décembre 2015.

Une procédure exceptionnelle de révision des listes électorales a été mise en œuvre par le législateur afin de prendre en compte les demandes déposées du 1er janvier au 30 septembre 2015 inclus.

Ainsi, exceptionnellement, et afin de permettre au plus grand nombre de citoyens d'être inscrits sur les listes électorales et de pouvoir participer aux élections régionales organisées en décembre 2015, les demandes d'inscription déposées entre le 1er janvier et le 30 septembre 2015 inclus seront prises en considération dès l'année 2015 et permettront de voter dès le 1er décembre.

Les demandes d'inscription déposées entre le 1er octobre et le 31 décembre 2015 ne permettront en revanche de voter qu'à compter du 1er mars 2016.

DATES A RETENIR

Conseils Communautaires :

- Lundi 9 novembre - 18h00
Salle des Mariages - **LE TEIL**
- Mercredi 9 décembre - 18h00
ALBA LA ROMAINE

Conseils Municipaux

en salle des Mariages - LE TEIL

- Lundi 2 novembre - 18h00
- Lundi 14 décembre - 18h00



Nouveaux arrivants

Gôûter Municipal

Mercredi 2 décembre 2015

salle Paul Avon

Trio : « La marquise en vadrouille »

Spectacle gratuit mais réservation obligatoire.

Renseignements : 04 75 49 63 29

(spectacle uniquement pour les + de 65 ans - un bus sera mis à disposition pour les déplacements).

Mois des diversités 2016 : c'est parti !

Menée par Jérémy DUMAS, Conseiller Municipal, la première réunion du Mois des Diversités 2016 s'est déroulée en Mairie le 30 septembre dernier en présence de tous les partenaires.

Cette réunion a permis de commencer à aborder les grands traits de l'édition à venir.

Il a été ainsi acté par les partenaires présents d'aborder pour cette édition la question de la laïcité et des valeurs de la République. Ce sujet va nécessiter un important travail non seulement avec tous les établissements scolaires de la commune mais aussi avec tous les acteurs qui interviennent sur le territoire.

Une table ronde ouverte au public, en présence de professionnels, se déroulera en décembre pour donner des bases solides à cette édition 2016. De nombreux partenaires ont également déjà annoncé leurs actions : expositions, projections de film, ateliers, travail important déjà lancé au collège Chamontin... La municipalité portera également des actions fortes.

Bienvenue aux Nouveaux Arrivants !

C'est dans la salle des Mariages de l'hôtel de ville que les nouveaux arrivants ont été accueillis vendredi 11 septembre par le maire, Olivier Peverelli et les élus du Conseil Municipal.

Un diaporama sur la présentation de la ville, les différentes manifestations annuelles et les travaux en projets a été présenté.

Les nouveaux habitants ont reçu en cadeau un sac « kit d'accueil » avec toutes les informations nécessaires sur la commune (cinéma, commerces, crèche, déchetterie...).



La commune intègre un réseau international des villes

Une délégation d'élus teillois, accompagnée par le comité des villes jumelées et d'habitants, s'est rendue à Raunheim (Allemagne) du 28 au 31 août dernier. L'ordre du jour de cette visite était notamment la présentation du réseau international des villes, initié par Tomas JUEHE, Maire de Raunheim qui viendrait compléter les jumelages déjà en place.

L'idée de ce réseau international met l'accent non pas sur un jumelage formalisé mais sur l'aide mutuelle que les partenaires peuvent s'apporter à partir de différentes villes. La coopération peut intervenir dans plusieurs domaines : économique, administratif, social, culturel, sportif... Cette participation n'a rien d'obligatoire : l'élément déterminant c'est ce que chaque partenaire peut apporter au réseau tout en évitant des charges administratives excessives et des frais importants.

Par exemple : si un jeune teillois veut effectuer un stage dans l'une des villes du réseau international afin de parfaire ses connaissances linguistiques, les partenaires au sein du réseau peuvent l'aider à obtenir une place de stage, un hébergement ou un titre de séjour.

Cette structure s'appuie sur une relation de confiance solide, déjà existante à travers le jumelage entre Le Teil, Raunheim et Trofarello (Italie).

Les signataires du réseau : Raunheim (Allemagne), Rüsselsheim (Allemagne), Kelsterbach (Allemagne), Le Teil (France), Trofarello (Italie), Nantwich (Grande-Bretagne), Shiramine/Hakusan (Japon), Pixian/Chengdu (Chine), Osjorsk (Russie) et Pakruojis (Lituanie).



Un groupe de travail va être mis en place entre les élus et le Comité des villes jumelées afin de travailler sur ce que la commune de Le Teil pourrait proposer d'apporter au réseau.

Plus d'informations sur :
www.mairie-le-teil.fr
ou sur notre page



facebook :
Commune Le Teil

Le Teil

AUJOURD'HUI & DEMAIN

Directeur de publication : Olivier PEVERELLI

Rédaction : Mairie Le Teil

Photos : Mairie Le Teil

Régie publicitaire : AF COMMUNICATION

Impression : SOMAPUB - VIVIERS - 04 75 52 75 05

Ce numéro a été tiré à 4 500 exemplaires.



LE TEIL AUTO PNEUS PNEUS / MÉCANIQUE
VENTE DE VÉHICULES D'OCCASIONS

CHEMIN DU DÉPOT
ZI NORD
07400 LE TEIL
leteilautopneus@outlook.fr

TÉL. 09 67 17 08 73
07 86 10 15 96

Siret : 801494097 APE : 4520A

Magasin de vente de matériels neufs et d'occasions pour particuliers et professionnels • Prix imbattables • Achat de fer et métaux



LA RSW
Matériel d'occasion

Île du Moulin - 07400 LE TEIL
Tél : 06 88 98 44 35 - 06 77 21 31 86
seigler.tony@orange.fr



Menuiserie & isolation écologique

Rémi Aubert
bois & chaux

Portes / fenêtres
Fenêtres de toit
Agencement
Terrasses

Fibre de bois
Ouate de cellulose
Chaux / chanvre
Combles / doublage

06 76 99 89 55 - aubertremi@wanadoo.fr
ZA Rhône Helvie - 07400 Le Teil

Netto LE TEIL

DES PRIX BAS TOUS LES JOURS

OUVERT
NON-STOP
DU LUNDI AU SAMEDI
DE 8H30 A 19H30

LAVERIE PARKING NETTO à partir de 3,80 €



ARNICHAND Yolaine
architecte d.p.l.g

56 rue Olivier de Serres
07400 LE TEIL

Tél. 04 75 49 09 80
arnichand-yolaine@wanadoo.fr

PÂTISSIER - CHOCOLATIER



VIALLET

Espace "Entre Pont et Rhône" - 07400 LE TEIL
Tél. : 04 75 49 10 64 • patisserieviallet@free.fr



AD Nettoyage DEVIS GRATUITS

Entreprise de Propreté

Entretien courant - Remise au propre - Nettoyage surfaces vitrées et panneaux solaires - Nettoyage à l'eau pure - Nettoyage haute pression

Z.I. Sud - Avenue de l'Europe - 07400 Le Teil - 06 52 29 89 05
ajd.nettoyage@yahoo.fr - www.adj-nettoyage.fr

AMBULANCES TEILLOISES
TAXI - VSL

☘ 04 75 52 17 45 ☘

36, bd Jean-Jaurès - 07400 LE TEIL
Fax : 04 75 54 50 08 E-mail : info.combet@wanadoo.fr
Groupe COMBET - Taxi conventionné

LE TEIL - CRUAS - VIVIERS - BOURG ST ANDÉOL - ST REMÈZE

Crédit Mutuel
Le teil

Particuliers, Associations et Professionnels
40 - 42, rue de la république - 07400 Le Teil

N° Inuitage 0 820 821 493 0 1195 TCOMN

Fax : 04 75 49 01 33 - e-mail : 08935@creditmutuel.fr

NOUVEAU SUR LE TEIL NORD
STATION DE LAVAGE



LAVAGE HAUTE PRESSION Brosse Brosses Actives

Chemin du Dépôt - LE TEIL NORD

Vente de matériel informatique
Installation de box internet
Initiation et conseil
Réparation et nettoyage d'ordinateur

RENO-INFO
Maintenance informatique



Renaud COLLIARD-MASSON
06 83 61 94 59 ou 04 69 26 56 66
reno-info@sfr.fr

15, rue Vincent Touchet
07400 LE TEIL

af COMMUNICATION

Réalisation et Régie Publicitaire
Tél : 04 75 51 88 40 - Fax 04 75 53 75 65
E-mail : info@afcommunication.com

SIÈGE SOCIAL :
10, allée Hispano Suiza - ZA Fortuneau
26200 MONTÉLIMAR

Bureaux secondaires :
Bordeaux, Lyon et Strasbourg



L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.

www.afcommunication.com

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION